

DEPARTEMENT

DE LA VIENNE

COMMUNE DE DIENNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07/11/2016 – AFFICHAGE DU COMPTE-RENDU

Convocation du 27/10/2016 – Conseillers présents : 9 – absents : 5 – Pouvoirs : 2

Approbation des deux derniers procès-verbaux (10 et 24/10/16).

Travaux salle des fêtes : point sur l'encours. Raccordement chaufferie pendant vacances Noël, prévoir raccordement électrique pour essuie-mains et étudier tarifs de ces appareils. Rappel sur une mise en place de câblage télé. Refus sous-traitant lot 1 suite avis maître d'œuvre.

Bassin orage-aménagement jeux : en cours de finition, plantations devraient être faites fin de mois. Passerelle construite par les agents (à passer en régie). Achat de mobilier chez KG mat pour 2 273 € TTC.

Assainissement du Peu : contrôle bactériologique non conforme sur conduites neuves (à refaire). Voir avec Eaux de Vienne sur le devenir des anciennes lagunes (entretien).

Mobilier salle et cantine : compte tenu de la non possibilité de voir le mobilier choisi chez DMC lors de la dernière réunion, le conseil municipal, compte tenu de la subvention ACTIV 3 de 2016 (21 100 €) qui ne peut être reportée, décide de reporter son choix sur le mobilier de la société Brunner (chaises cantine 2 873 € HT, tables 2 804 € HT, chaises salle 12 495 € HT, tables salle 11 999 € HT et chariot 1 813 € HT).

Ecole : point sur le retour du contrat aidé. Compte rendu des réunions du conseil école et de celle avec l'Inspecteur d'académie, l'APE, la commission scolaire et l'équipe enseignante (aide actuelle sera arrêtée à la fin de l'année). Détail des projets de sorties, manifestations, activités ou rencontres envisagés par l'équipe enseignante pour l'année scolaire.

RIFSEP : à mettre en place au 01/01/2017 ; l'harmonisation des primes et indemnités avec une partie fixe (IFSE) et l'autre en fonction de l'évaluation (CIA) selon plafonds réglementaires, l'arrêté ministériel pour la filière administrative étant seulement paru, la délibération sera prise à la parution de celui pour celle technique. Une réunion de travail devrait être prévue avec le CDG. Dans l'attente, l'ancien régime indemnitaire est transposé à l'identique.

Bons KDO Noël employés : accord sur un montant de 105 €/employé (tous confondus) par carte achat à la banque postale. Remise le 9/12 à 18 h 30 avec apéritif dînatoire entre employés et conseillers.

Vente 2 logements locatifs : accord de principe du conseil sous réserve de l'avis de la communauté de communes qui a acquis la compétence.

Réunion des associations le 25/11/16 à 19 h 00.

Informations et liste de documents mise à disposition en mairie.

Affiché le 10/11/2016

Le Maire, Christian LARGEAU

